

Procès-verbal Assemblée Générale

Mardi 2 juin 2015

Ordre du jour

1. Ouverture de l'Assemblée Générale par le Président
2. Montant de la cotisation
3. Renouvellement des adhésions
4. Rapport moral
5. Rapport d'activité
6. Point sur l'activité de la Maison de Vie
7. Rapport financier
8. Modifications des statuts
9. Projets d'actions 2015 et budget prévisionnel
10. Questions diverses
11. Acte de candidature au sein du Conseil d'Administration
12. Composition du Conseil d'Administration

1

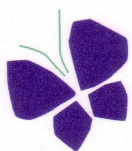
1. Ouverture de séance

Membres présents

- Angonese Christelle
- Berda Françoise
- Bergeret Véronique
- Caire Bruno
- Caruso Béatrice
- Devauchelle Françoise
- Genelier Carole
- Giraud-Telme Catherine
- Grancini Jean-Louis
- Guinet Brigitte
- Jacqueson Sabine
- Macé Bertille
- Mercier Yves
- Piccoli Patrick
- Roland Nicole-Marie
- Souverain Nelly
- Voide Nathalie
- Wokowski-Pierre Hélène

Membres excusés

- Barthelet Chantal (pouvoirs donnés à C. Giraud)
- Brechemier Nelly (pouvoirs donnés à B Macé)
- Costantin Anne (pouvoirs donnés à C. Giraud)
- Costantin Thierry (pouvoirs donnés à C. Giraud)
- De Lys Patricia (pouvoirs donnés à JL Grancini)
- Ferrini Serge (pouvoirs donnés à JL Grancini)
- Giacomotti François- ECB (pouvoirs donnés à JLGrancini)
- Grillier Pierre (pouvoirs donnés à C. Giraud)



CARPE DIEM RCH

Procès-verbal Assemblée Générale

Mardi 2 juin 2015

- Langel Jacques (pouvoirs donnés à JL Grancini)
- Marguier Sophie (pouvoirs donnés à H. Wokowski-Pierre)
- Moussard Marie-Madeleine (pouvoirs donnés à N Souverain)
- Prost Isabelle (pouvoirs donnés à S. Jacqueson)
- Viprey Dominique (pouvoirs donnés N Souverain)

2

2. Ouverture de l'Assemblée Générale par le Président

Mot d'accueil du Président en son nom et au nom des membres du CA.
Les pouvoirs donnés sont comptabilisés.

3. Montant de la cotisation

Le montant de la cotisation fixé à 15 € par an est inchangé.

Vote à l'unanimité

4. Renouvellement des adhésions

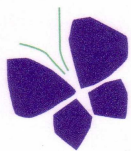
Les membres présents remettent leur cotisation en chèque ou en liquide.
Pour les versements en liquide, un reçu sera envoyé par mail quelques jours après l'AG.

Il est dorénavant demandé aux adhérents de bien vouloir régler par chèque pour simplification des tâches.

5. Rapport moral

Le Président Jean-Louis Grancini présente le rapport moral :

- Il est rappelé l'historique de la création de Carpe Diem en 2004 avec l'objectif de permettre la création de la Maison de Vie.
- Cette association permet de porter le projet de la Maison de Vie et d'assurer les relations avec les correspondants institutionnels.
- Laure Hubidos initiatrice de cette belle aventure, en préside le Conseil d'Administration jusqu'en 2011.
- La création de la Maison de Vie accueille alors 7 lits et sa réalisation concrète et complète est réalisable avec le soutien de Carpe Diem et de la Croix Rouge, et la mobilisation de l'institution des sœurs de la Charité.
- Trois structures identiques sont créées simultanément en France. En 2013, une seule obtient sa pérennisation : celle de Besançon.
- Pour le développement de la Maison de Vie, il est décidé d'intégrer un lieu pouvant accueillir jusqu'à 12 lits.
- La Maison de Vie a été réalisable par l'intervention des Sœurs de la Charité.
- Les Sœurs de la Charité proposent de nouveau leur aide pour l'acquisition d'une maison plus grande 600 m² à deux pas de la première maison.
- L'association Carpe Diem a pour objectif de collecter des fonds, d'assurer le relationnel avec diverses structures qui peuvent soutenir la Maison de Vie, de recruter et de former des bénévoles pour apporter un soutien aux résidents.
- En 2014, 9000 € ont été versés par Carpe Diem à la Maison de Vie II.
- Mi-mars 2015, la Maison de Vie II a été installée dans ses nouveaux murs après un nettoyage et un déménagement assuré par les bénévoles et les adhérents.



CARPE DIEM RCH

Procès-verbal Assemblée Générale

Mardi 2 juin 2015

- Les membres de Carpe Diem peuvent être satisfaits du bilan présenté en termes de réalisations, d'investissement de chacun, d'installation de la nouvelle Maison de Vie, et de l'aide apportée par le biais de Carpe Diem pour un soutien inconditionnel à la Maison de Vie et bien entendu à Laure Hubidos, sa Directrice.
- Carpe diem n'a pas vocation à détenir des fonds importants au sein de l'association. Sa mission est d'assurer la communication et ce qui est décrit ci-dessus, et de gérer le fonds de roulement pour son fonctionnement.
- Chaque action menée permet d'apporter une aide aux résidents (sorties, promenades, découvertes et formation des bénévoles)

Le rapport moral est voté à l'unanimité

3

6. Rapport d'activité

La Vice-Présidente Catherine Giraud-Telme, Coordinatrice des bénévoles, présente le rapport d'activité :

La Maison de Vie de Besançon est un établissement de la Croix Rouge Française qui emploie 14 personnes (aide-soignante, auxiliaire de vie, aide médico-psychologique, infirmière, infirmière coordinatrice, directrice, secrétaire de direction, psychologue...).

En complément, les bénévoles de Carpe Diem-rch, dont le rôle est de contribuer au bon fonctionnement de la Maison de Vie, interviennent auprès des résidents.

Il est rappelé que la Maison de Vie accueille des personnes atteintes de maladies longues et évolutives déclarées avant leurs 60 ans pour des séjours de répit (1 semaine à 3 mois - sauf dérogation).

Ces interventions ont un impact significatif sur le moral et la santé des résidents.

L'objet de Carpe Diem est de créer un concept qui se rapproche des conditions de la vie de tous les jours et de recréer le lien social.

- Un accompagnement au quotidien :

Les bénévoles sont au nombre de 14 dont 10 actifs.

Ils accompagnent, à la demande et selon les envies, les résidents, dans des sorties très variées, comme une séance de cinéma, un temps de shopping, la découverte d'un quartier de la ville, une balade tout simplement..., participent aux activités au sein de la maison comme l'atelier d'art-thérapie, faire la lecture, proposent des prestations diverses comme la sophrologie, la coiffure ou viennent échanger, écouter.

Un agenda en ligne (dans lequel apparaît le nom des résidents, leur numéro de chambre et leurs besoins) a été mis en place dans un espace sécurisé du site internet www.carpediem-rch.fr. Les bénévoles s'y inscrivent suivant leur disponibilité. Ce nouvel outil permet une organisation nouvelle et simplifiée.

- Déménagement :

L'activité bénévole a été très dense au printemps dernier avec la préparation du déménagement, le bouclage des cartons, le grand ménage après travaux, les voyages entre les deux maisons, la réception des commandes, le montage des meubles, la pose des tringles à rideaux, des stores, des cadres, des miroirs, des porte-serviettes, les trajets à la déchetterie.

La Vice-présidente tient à remercier toute l'équipe pour son formidable travail, sa grande disponibilité, sans qui ce déménagement n'aurait pas été possible.



CARPE DIEM RCH

Procès-verbal Assemblée Générale

Mardi 2 juin 2015

La mobilisation a été très forte (une vingtaine de personnes), les bénévoles ont su entraîner leur conjoint, amis dans cette belle aventure.

Un pique-nique a été organisé le jour du grand ménage et du déménagement.

L'équipe a été assistée des bénévoles de l'association Jalmalv que Carpe Diem remercie.

- Temps forts et festifs :

L'année a été ponctuée par deux temps importants, à commencer par le barbecue annuel le 5 septembre 2014 (25 personnes), suivi de la fête de Noël le 12 décembre 2014 (30 personnes).

Ces deux moments forts pour l'association ont été l'occasion d'entretenir les liens qui se tissent entre l'équipe des bénévoles et celle des salariés de la Maison de Vie.

Carpe Diem a réuni également les bénévoles sur la péniche D'calé au mois de septembre 2014 (6 personnes) et janvier 2015 (15 personnes) à l'occasion de la galette des rois, puis à l'hôtel Ibis au mois d'avril (20 personnes) pour les remercier de leur efficace participation au changement de locaux.

Une sortie pour Bernard, un des résidents, passionné de voitures anciennes, a également été organisée en janvier, aux Près-de-Vaux. La famille de Bernard et quatre bénévoles étaient présents.

- Recrutement :

Suite au déménagement de la Maison de Vie au mois de mars dernier et à l'accueil de 5 résidents supplémentaires (passant le nombre total de 7 à 12), il a été décidé de lancer une nouvelle campagne de recrutement de bénévoles par voie de presse (Est Républicain du 20 avril, Presse bisontine et BVV du mois de mai) et par le biais des réseaux sociaux, afin de compléter l'effectif en place et de pouvoir continuer à répondre aux attentes des résidents. Peu de personnes ont répondu : seuls trois candidats ont postulé le 30 mai dernier.

Le dernier Conseil d'Administration a donc décidé de renouveler cette campagne à la rentrée et de décaler la formation initialement prévue après l'été.

Il va être proposé aux trois candidats d'intervenir en binôme avec des bénévoles déjà en activité et de patienter pour recevoir la formation.

Afin de dynamiser ce recrutement et le rendre attractif, la Vice-présidente a suivi une formation, le 21 mai, sur le thème de « *Comment développer le bénévolat dans mon association* ».

- Soutien aux bénévoles :

Les groupes de paroles, animés une fois par mois par Christine, la psychologue bénévole de la Maison de Vie depuis le mois de septembre, sont riches et dynamiques. Le nombre des participants varie entre 4 et 8 par session.

Ces groupes de paroles sont l'occasion d'aider les bénévoles à intervenir dans de bonnes conditions, d'échanger sur leurs interventions, d'aborder les questions administratives et d'organisation au sein de la Maison de Vie.

Carpe Diem remercie Christine pour son implication au sein du groupe.

Carpe Diem comptabilise 800 heures de bénévolat sur l'année 2014-2015 + 46 heures d'intervention de Jalmalv.

- Remerciements :

L'activité bénévole semble avoir trouvé son rythme de croisière et Carpe Diem s'en réjouit. La Vice-présidente tient à souligner la bonne ambiance qui règne au sein de l'équipe des bénévoles.

Procès-verbal Assemblée Générale

Mardi 2 juin 2015

- Objectifs pour l'année à venir :

L'objectif pour l'année à venir sera d'organiser et de financer une ou des sorties pour les résidents et un événement conférence : Carpe Diem accueillera en effet Mme Rosette Poletti, infirmière psychothérapeute Suisse, Présidente de l'association suisse « Vivre son deuil », auteure de l'ouvrage « Lâcher prise, Dire oui à la vie », le 29 septembre 2015.

L'essentiel des actions sera concentré sur le développement de l'effectif des bénévoles actifs, la dispense et le financement d'une formation afin de leur donner les outils nécessaires pour réussir leurs précieuses missions.

- ⇒ Réaction des membres présents :

Le recrutement demande à celui qui veut devenir bénévole la rédaction d'une lettre de motivation et d'un Curriculum Vitae. La rédaction de ces deux documents peut être un frein pour les éventuels postulants.

La proposition est faite de plutôt demander une lettre de candidature.

Pour une meilleure communication auprès des media, il est suggéré de préparer un diaporama.

Le rapport d'activité est voté à l'unanimité

7. Point sur l'activité de la Maison de Vie

Nelly Souverain présente l'activité de la Maison de Vie.

La Maison de Vie II abrite six chambres au premier étage et six au second sur environ 600 m².

Au 2 juin : 9 personnes résident à la Maison de Vie.

La présentation du budget a été faite au Conseil général du Doubs et à l'ARS.

2 postes ½ supplémentaires ont été demandés : aide-soignante et auxiliaire de vie.

Un rv avec les partenaires financiers aura lieu en octobre.

Rappel des conditions d'admission à la Maison de Vie.

Un formulaire de demande d'admission est à retourner à la Maison de Vie. Chaque demande est étudiée en commission d'admission de l'établissement qui délibère sur la recevabilité de l'admission suivant les critères d'admission et après avis médical du médecin coordinateur. Le médecin coordinateur et l'infirmière coordinatrice rendent visite à la personne, celle-ci, si elle le souhaite, peut venir visiter la Maison de Vie.

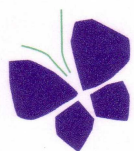
Publics susceptibles d'être accueillis : personnes atteintes de maladies graves évolutives, handicapantes et/ou en situation de soins palliatifs. Personnes de moins de 60 ans, sauf si la maladie a été reconnue avant les 60 ans.

Si la demande est validée par la Maison de Vie, l'admission doit être ensuite validée par la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH).

Point voté à l'unanimité

8. Rapport financier

Bertille Macé présente le bilan financier



CARPE DIEM RCH

Procès-verbal Assemblée Générale

Mardi 2 juin 2015

Budget 2014

Libellé	Réel 2014	Commentaire
Petit équipement		
Boissons		
Réception/animation	394,63	
Fournitures administratives	39,27	
Achats de Fournitures	433,90	
Sous-traitance générale	545,21	
Locations immobilières		
Locations		
Charges locatives		
Entretien / réparation		
Assurances	84,50	
Documentation		
Services Extérieurs	629,71	
Honoraires		
Publicités		
Dons maison de vie	9 000,00	don exceptionnel
Actions de formations	630,00	
Autres actions		
Frais postaux et télécommunications	68,26	
Services bancaires	20,15	
Divers		
Autres Services Extérieurs	9 718,41	
Impôts, taxes et Versements		
Charges de personnel		
Charges de Personnel et Impôts		
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
Dotations aux amortissements		
TOTAL CHARGES	10 782,02	
Cotisations	960,00	
Dons	4 486,00	
Subventions		
Autres produits		
Produits financiers	111,52	
Produits exceptionnels		
TOTAL PRODUITS	5 557,52	
RESULTAT	- 5 224,50	
Solde au 31 décembre 2014	4 007,12	



CARPE DIEM RCH

Procès-verbal Assemblée Générale

Mardi 2 juin 2015

Libellé	Budget prev 2015	Budget réalisé 2015 (au 30/04/15)
Petit équipement		
Boissons		
Réception/animation	600,00	545,22
Fournitures administratives	40,00	16,45
Achats de Fournitures	640,00	561,67
Sous-traitance générale	230,00	173,21
Locations immobilières		
Locations	260,00	
Charges locatives		
Entretien / réparation		
Assurances	85,00	
Documentation		
Services Extérieurs	575,00	173,21
Honoraires		
Publicités	1 116,50	
Dons maison de vie		
Actions de formations	650,00	
Autres actions	1 000,00	15,00
Frais postaux et télécommunications	70,00	
Services bancaires	-	2,07
Divers		
Autres Services Extérieurs	2 836,50	17,07
Impôts, taxes et Versements		
Charges de personnel		
Charges de Personnel et Impôts		
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
Dotations aux amortissements		
TOTAL CHARGES	4 051,50	751,95
Cotisations	900,00	90,00
Dons	3 131,35	3 657,00
Subventions		
Autres produits	20,15	8,15
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
TOTAL PRODUITS	4 051,50	3 755,15

7

Le rapport financier est voté à l'unanimité

Procès-verbal Assemblée Générale

Mardi 2 juin 2015

9. Modifications des statuts

Suite à la formation « Préparer une Assemblée Générale », le Conseil d'Administration conclut que les statuts doivent subir quelques modifications.

Les principales modifications concernent :

- Le vote à main levée.
- La vérification du quorum.
- La convocation à l'Assemblée Générale par mail et non plus par courrier sous 15 jours avant l'Assemblée Générale / la convocation au Conseil d'Administration par mail sous un délai d'une semaine avant la date.
- Le nombre de pouvoirs passe à trois par membre, plutôt qu'un par membre.
- La suppression de l'onglet proposant l'intervenant d'un vérificateur aux comptes.

Ces principales modifications sont votées à l'unanimité

8

10. Projets d'actions 2015 et budget prévisionnel

Conférence de Rosette Poletti le 29 septembre 2015 au Petit Kursaal.

Budget prévisionnel : voir point 8.

11. Questions diverses

12. Acte de candidature au sein du Conseil d'Administration

Carole Genelier, adhérente, présente sa candidature.

Jean-Louis Grancini, actuel Président de Carpe Diem, ne souhaite pas se représenter, et déclare avoir eu grand plaisir d'assumer cette tâche, mais il est nécessaire pour une association de voir son Conseil d'Administration, et donc son Président, évoluer pour permettre à chacun d'être un des éléments porteur de projets.

Le Président sortant assure bien entendu de son soutien au nouveau Conseil d'Administration, qui, désignera en son sein son nouveau Président, et se tient si besoin à la disposition du Conseil d'Administration pour toute action à venir si le besoin s'en fait sentir bien évidemment. Les membres le remercient pour son investissement durant ces deux années.

13. Composition du Conseil d'Administration


Les membres qui se présentent sont élus.

- Catherine Giraud-Telme
- Nathalie Voide
- Sabine Jacqueson
- Bertille Macé
- Nelly Souverain
- Carole Genelier
- Hélène Wokowski-Pierre

L'élection des fonctions au sein du Conseil d'Administration et du Bureau aura lieu le mercredi 17 juin 2015 à midi.

Merci à tous pour votre implication

Le Président
Jean-Louis Grancini



Le Président
Jean Louis Grancini